

## DIRECTEURS

Jacques-Henri MICHEL  
Professeur à l'Université libre de Bruxelles  
et à la Vrije Universiteit Brussel  
Rue André Fauchille, 2  
B. 1150 BRUXELLES

Aristide THÉODORIDÈS  
Professeur à l'Université libre  
de Bruxelles  
Avenue J. et P. Carsoel, 158  
B. 1180 BRUXELLES

Roger VIGNERON  
Professeur à l'Université de Liège  
Faculté de Droit  
Boulevard du Rectorat, 7 - Bâtiment B 31  
Sart - Tilman  
B. 4000 LIÈGE

## ADMINISTRATEUR

Gilbert HANARD  
Professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles  
Le Mail, 1 (Bte 25)  
B. 1080 BRUXELLES

## SECRÉTAIRE

Michel NUYENS  
Professeur à l'Université de Louvain  
Heilige-Geeststraat, 15  
B. 3000 LEUVEN

Nos collaborateurs sont priés d'adresser leurs manuscrits à Michel NUYENS,  
Heilige-Geeststraat, 15, B - 3000 Leuven.

La revue n'assure pas de comptes rendus.

---

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

Le prix de l'abonnement est fixé à 1.000,- FB.

Des exemplaires de toutes les années écoulées sont encore disponibles  
chez l'éditeur.

Prière d'adresser les commandes à *l'Office International des Périodiques*,  
Avenue Louise, 485, à B. 1050 Bruxelles. Les librairies de l'étranger ont la  
faculté de transmettre les demandes d'abonnement, soit aux dépositaires de leur  
pays, soit à *l'Office International des Périodiques* à Bruxelles.

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

### Droits de l'Orient ancien

1. Égypte :

THÉODORIDÈS (A.), 158, avenue J. et P. Carsoel, 1180 Bruxelles.

2. Mésopotamie et Syrie :

SZLECHTER (E.), 9, rue Boussingault, F - 75013 Paris.

### Droits grec et hellénistique

MODRZEJEWSKI (J.), 7, allée des Mouille-Boeufs, F - 92290 Châtenay.

TRIANTAPHYLLOPOULOS (J.), 22, rue Anagnostopoulos,  
GR-10673 Athènes.

### Droit romain

ANKUM (J.A.), Zonnebloemlaan 8, NL - 2111 ZG Aerdenhout.

FEENSTRA (R.), Van Slingelandtlaan 3, NL - 2334 CA Leiden.

GAUDEMET (J.), 14-16, boulevard Jourdan, F - 75014 Paris.

HENRION (R.), Avenue Georges Bergmann 19 (Bte 5), B - 1050 Bruxelles.

KASER (M.), Kurstift Mozart, app. 334, D - 8229 Ainring 1.

ORS (A. d'), Aoiz 18, E - Pamplona.

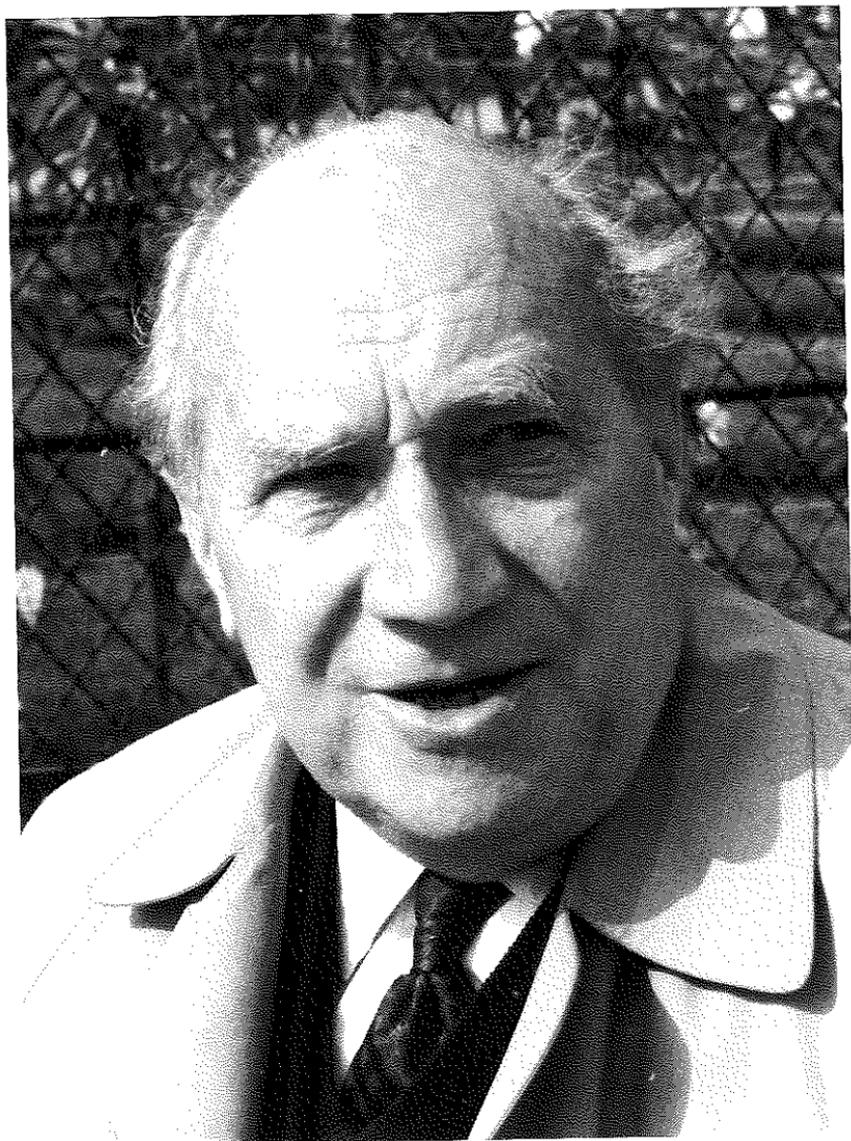
PUGLIESE (G.), Via Flaminia 109, I - 00197 Roma.

PUGSLEY (D.), Rockhaven, St. George's Well, Cullompton, Devon.  
GB - EX 15 1AR.

STANOJEVIĆ (O.), Pravni Fakultet, Bulevar Revolucije 67,  
YU - 11000 Beograd

STURM (Fr.), Au Tombey, CH - 1026 Echandens.

WIEACKER (F.), Prinzenstraße 21, D - 34 Göttingen.



In Memoriam  
Aristide THÉODORIDÈS  
(1911 - 1994)

Le Professeur Théodoridès est décédé inopinément à Uccle le 4 février 1994. La nouvelle a douloureusement surpris tous ses collègues, amis et disciples, tant il avait conservé, jusque dans ses dernières semaines, une étonnante jeunesse, avec l'ardeur, la verve et la vigueur qui le caractérisaient.

Né à Westende, le 30 juin 1911, d'un père grec et d'une mère belge, Aristide Théodoridès était bruxellois dans l'âme. Il conquiert à l'Université Libre les grades de Licencié en Histoire (1937), en Philosophie (1938), puis en Orientalisme avec la plus grande distinction (1939). Sous l'impulsion de Jacques Pirenne, il aurait souhaité orienter ses recherches vers le droit et les institutions de l'Égypte ancienne, mais il dut accepter pendant de longues années une charge complète dans l'enseignement secondaire, à l'Athénée d'Uccle. Il trouve néanmoins le temps d'approfondir ses connaissances; il reprend ses travaux, suit des cours à Paris à l'École des Hautes Études de la Sorbonne et au Collège de France; en 1958, il présente à l'U.L.B. une thèse sur la "Mise en ordre chronologique de la stèle juridique de Karnak", et est proclamé Docteur en Philologie et Histoire orientales avec la plus grande distinction. Après un séjour à Oxford, auprès du Professeur Černý, il est reçu, en 1962, Agrégé de l'enseignement supérieur pour un nouveau travail: "*Le Conseil des Trente dans ses rapports avec l'organisation judiciaire, de la fin de l'Ancien*

*Empire à la fin du Nouvel Empire*", mémoire primé par l'Académie Royale de Belgique.

Il est nommé Chargé de cours à l'*U.L.B.* en 1964, Professeur en 1966, et il y dispense jusqu'en 1980 une série d'enseignements hautement spécialisés: langue égyptienne, copte, institutions égyptiennes, exercices de droit égyptien, hiératique.... Par son enthousiasme communicatif, la section égyptologique a connu un nouvel essor. Admis à l'éméritat en 1981, il assure à l'*Institut des Hautes Études de Belgique* un cours de "Langue et civilisation égyptienne", suivi par un large public.

Le 13 février 1993 ses amis et admirateurs étaient venus nombreux à la Fondation Universitaire pour lui rendre un fervent hommage à l'occasion de la remise d'un volume de *Mélanges égyptologiques* qui lui étaient dédiés, sous le titre "*Individu, société et spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte*" (1).

D'autres analyseront avec plus de compétence l'oeuvre scientifique, considérable, du Professeur Théodoridès. Retenons-en ici simplement l'idée maîtresse: la reconnaissance d'un droit égyptien et, à travers le droit, d'une pensée logique, fondée sur la seule raison humaine. On représente trop facilement les anciens habitants du Nil comme un peuple essentiellement religieux, adonné à la magie et aux pratiques rituelles, dominé par les forces surnaturelles. Les documents à caractère juridique: contrats, fondations, testaments, actes de procédure... témoignent d'une activité rationnelle et d'une intelligence discursive. Mais il faut "découvrir" cette logique: les enchaînements ne sont pas toujours évidents, les énoncés sont plus descriptifs que théoriques, les catégories juridiques ne correspondent pas forcément aux nôtres ....

Aristide Théodoridès était un homme exigeant, rigoureux, d'une parfaite probité intellectuelle. Ses publications comme son enseignement reposaient sur une vaste érudition et un contact permanent avec les sources originales. Il "scrutait" les textes

---

1) Mélanges édités par Christian CANNUYER et Jean-Marie KRUCHTEN, dans la collection *Acta Orientalia Belgica*, VII, Ath-Bruxelles-Mons 1993. J.M. KRUCHTEN y présente la bibliographie du Professeur Théodoridès jusqu'en 1991 (pp. XI - XV).

pour en dégager, au terme d'un minutieuse étude philologique, le sens et la cohérence. Ses conclusions étaient prudentes et ne dissimulaient jamais la part d'hypothèses ou les objections éventuelles. Les articles qu'il destinait à être publiés étaient maintes fois retravaillés, jusqu'aux dernières épreuves surchargés de correction et d'additions "indispensables". Sa correspondance avec les secrétaires de rédaction était épique!

C'était aussi un prodigieux orateur, passionné et passionnant. Qu'il s'agisse de communications savantes ou de conférences destinées à un public cultivé, on se pressait pour l'entendre. Ses exposés, soigneusement préparés, étaient lumineux, prononcés d'une voix vibrante et ponctuée de grands gestes persuasifs. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, il élevait le débat pour vanter les sagesses de la vieille Égypte, en particulier de Maât: Ordre, Vérité, Justice, qui s'impose à Pharaon comme elle sert à peser l'âme des simples mortels.

On comprendra qu'Aristide Théodoridès ait été fréquemment sollicité pour donner des cours et cycles de conférences à l'étranger, dans les universités les plus prestigieuses. Il était membre de nombreuses sociétés savantes et collaborait activement à une série de revues de premier plan. En Belgique, il était président de la *Société belge d'Études Orientales*, de la Section orientale de la *Société pour le Progrès des Études Orientales*, du groupe de travail F.N.R.S. *Les Droits de l'Orient Ancien*, et Directeur de la Section d'Institutions et de Droit de la *Fondation Égyptologique Reine Élisabeth*. Il faisait partie du Conseil scientifique de notre revue depuis 1965, et en est devenu codirecteur en 1978; presque chaque année il nous fournissait des contributions importantes.

Il était aussi un des piliers de la *Société internationale pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité*, fondée (comme la R.I.D.A.) par Fernand De Visscher. Il a présidé le Comité belge lors de la XXXIV<sup>ème</sup> Session en 1980, et nous a valu, grâce à ses hautes relations en Égypte, l'inoubliable congrès du Caire en décembre 1983, suivi d'une croisière féerique sur le Nil, jusqu'à Assouan et Abou Simbel.

L'homme était chaleureux, accueillant, fidèle à ses amis, ayant toujours pour chacun un mot aimable venu du coeur. Il défendait ses idées avec fougue, mais respectait les convictions

d'autrui. Ce grand savant était en même temps un exemple de tolérance et d'humanisme.

Le portrait serait incomplet si l'on oubliait de souligner la sollicitude agissante de Madame Théodoridès. Discrètement et efficacement elle déchargeait son mari de maints soucis matériels. Photographe experte, elle l'accompagnait sur le terrain et aux congrès, bardée de caméras et d'appareils sophistiqués, ramenant des vues superbes, des détails pittoresques d'une statue ou d'une fresque, ou un fragment d'inscription, qui devaient illustrer plus tard les cours et conférences, ainsi que des photos-souvenirs généreusement distribuées. Le Professeur Théodoridès adorait réunir ses collègues et amis dans son appartement de l'avenue Carsoel: ils étaient sûrs d'y trouver une table somptueusement dressée et des mets délicats, rehaussés de saveurs exotiques. Que Madame Théodoridès veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance et de notre bien vive sympathie

Michel NUYENS